



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E119567

VALABLE JUSQU'AU 08/11/2023

ÉDITÉ LE 20/07/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2013
Forme juridique : SARLU
Capital : DEPUIS LE 19/08/2013
50 000

Raison sociale : RAMOS CONSTRUCTION
1790 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Téléphone : 01 47 50 04 45
Portable : 06 31 63 82 99

Fax :

Siret : 794 833 160 00029

Code NACE : 4399C

Site Internet :
E-mail : ramosconstruction78@gmail.com

Numéro caisse de congés payés : 44416300L 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C16231Z8632000/ 003 149785/56

Responsabilité légale :
SANTOS RAMOS JOSE ANTONIO GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C16231Z8632000/ 003 149785/56

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/06/2022
o Fenêtres de toit	30/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des combles perdus	30/06/2022
o Isolation des planchers bas	30/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.